

SYSTEME DE VEGETALISATION OPTIGREEN "TOITURE-JARDIN" Aménagement de jardin sur toiture (gazons, arbustes, arbres,...)

Pente du support : 0 à 5 %

Support béton

Le système de végétalisation décrit ci-dessous est conforme aux dispositions des NF-DTU de la série 43.

CARACTERISTIQUES DU SYSTEME

Poids du système à CME : minimum 560 kg/m²

Epaisseur de substrat : minimum 30 cm tassés (facteur de tassement : 1,3)

Hauteur du système : minimum 40 cm

Capacité de rétention en eau maximale : minimum 156 l/m²

DESCRIPTIF DU SYSTEME

- **Couche végétale :** à adapter en fonction des usages de la terrasse jardin, de l'esthétique souhaitée...

- **Couche de culture :** Substrat intensif I à base de matériaux naturels (agrégats minéraux poreux et compost de déchets verts). Capacité de rétention d'eau : $\geq 45\%$ en volume. Masse volumique à CME : 1400 kg/m³. Epaisseur environ 30 cm tassés, selon les végétaux.

Pour une épaisseur de couche de culture supérieure à 30 cm : Sous substrat U à forte capacité de drainage, composé d'agrégats minéraux poreux et de matières organiques. Capacité de rétention d'eau : $\geq 25\%$ en volume. Masse volumique à CME : 1150 kg/m³. Epaisseur : à définir, en fonction des végétaux mis en œuvre.

- **Couche filtrante :** Filtre géotextile type 300 non tissé en fibres de polypropylène. Perméabilité verticale : 57 l/(m².s). Efficacité de filtration : $D_w = 0.08\text{mm}$. Masse surfacique : 300 g/m².

- **Couche drainante :** Drain à réserve d'eau FKD 60 en PEHD recyclé, rempli avec des agrégats minéraux poreux PERL 7/16 La (volume : 45 l/m²). Réserve d'eau : env. 17 l/m². Epaisseur : 60 mm. Résistance à la compression : 650 kN/m².

- **Couche de protection :** Géotextile absorbant de protection RMS500, non tissé en fibres synthétiques recyclées, imputrescible. Rétention d'eau : env. 3,5 l/m². Masse surfacique : 500 g/m².

TRAITEMENT AUTOUR DES EVACUATIONS DES EAUX PLUVIALES

Mise en place d'un regard de visite amovible OPTIGREEN, en plastique ABS, rendant les évacuations des eaux pluviales accessibles. Dimensions : 350 x 350 mm. Eléments empilables de 10 cm de hauteur. Hauteur maximale : 100 cm.

TRAITEMENT DES ZONES STERILES (Se référer au DTU 43.1 NF P 84-204-1-1)

- **Cas des zones plantées de surface > 100m² :** zone stérile de min. 40 cm obligatoire.

- **Cas des zones plantées de surface < 100m² :** zone stérile facultative, cependant prévoir un drainage vertical sur la hauteur du substrat le long des relevés.

Dans tous les cas le relevé d'étanchéité dépasse de 0,15 m min. le niveau fini de la zone stérile ou du substrat.

ENTRETIEN

L'entretien est obligatoire. Après réception, l'entretien doit faire l'objet d'un contrat avec le maître d'ouvrage. La fréquence minimale d'intervention est définie dans le contrat d'entretien en accord avec le maître d'ouvrage.

ARROSAGE

La mise en place d'un arrosage automatique est obligatoire. Pour assurer une bonne répartition de l'apport d'eau sur la totalité de la surface plantée, une étude préalable doit être réalisée. Elle doit permettre de définir le nombre d'arrivées d'eau nécessaires en toiture, leur débit et leur pression dynamique. Le mode d'arrosage (aspersion ou goutte à goutte) sera fonction des végétaux mis en œuvre et des recommandations techniques d'OPTIGREEN.

A minima, le maître d'œuvre doit prévoir un ou plusieurs point(s) d'eau de débit dimensionné à la surface végétalisée, disponible(s) au niveau de la terrasse au moment des travaux et pendant toute la durée de vie de l'ouvrage (Débit min. 2,5 m³/h - Pression dynamique minimum 3 bars).

A la mise en œuvre : L'arrosage de la végétation, jusqu'à saturation du système, est indispensable. Celui-ci doit être prolongé les premières semaines si les conditions climatiques l'imposent.

Au-delà de la période d'installation : Le système d'arrosage automatique sera raccordé à un programmateur. La fréquence d'arrosage et la quantité d'eau à apporter seront définies en fonction des besoins des végétaux mis en place.